



Séance sur le code mondial d'éthique, Albufeira, le 22 octobre 2015

Monsieur le directeur exécutif de l'OMT, cher Marcio,

Chers amis,

Cette session très spéciale de notre Forum d'Albufeira vise à réparer une anomalie, à savoir que l'OITS n'avait d'une part jamais consacré une séance de travail spécifique au code mondial d'éthique de l'Organisation Mondiale du Tourisme, dont nous partageons pourtant profondément la philosophie, ni à fortiori signifié – d'autre part - formellement son engagement sur le Code.

C'est donc pour remédier à cette situation que, il y a plusieurs mois déjà, le comité exécutif avait proposé à l'OMT que nous mettions à profit notre Forum d'Albufeira pour organiser cette session d'information et de sensibilisation qui va se conclure par la signature formelle de l'engagement de l'OITS et de 10 membres parmi les plus représentatifs de notre secteur et de notre diversité.

Je tiens donc tout d'abord à remercier vivement l'Organisation Mondiale du Tourisme et son secrétaire général, M. Taleb Rifai, pour avoir accepté le principe de cette séance, et remercier tout particulièrement Marcio Favilla, directeur exécutif de l'OMT, de nous avoir fait l'honneur et l'amitié de représenter l'OMT et d'être des nôtres aujourd'hui ; le plaisir est d'autant plus réel que nous commençons à bien nous connaître et que Marcio était déjà venu participer à notre congrès mondial de Sao Paulo, l'an dernier.

Alors, pourquoi cet intérêt de l'OITS pour le code mondial du tourisme et est-ce une découverte récente de notre part ?

Eh bien, non, justement, c'est tout sauf une découverte récente de la part de notre Organisation, ce qui justifiait d'autant plus la tenue d'une telle session.

Vous savez sans doute, ou je vous le rappelle, que l'OITS est depuis longtemps membre affilié de l'OMT – dont les membres de plein droit ne peuvent être que les Etats (il y en a 158 à cette date, sauf erreur de ma part) – et dès la fin des années 1990, lorsque le Code fut mis en chantier, l'OITS (à l'époque le BITS) fut très intéressée par ce projet et, comme d'autres, mais sans doute plus que d'autres, contribua activement aux remarques et observations qui aidèrent à façonner le code tel qu'il a été adopté.

Et, par ailleurs, je rappelle aussi que l'OMT avait retenu mon prédécesseur, notre cher ami Norberto Tonini, comme membre du précédent comité mondial d'éthique chargé de faire connaître le code et d'en assurer le suivi et que, lors de son Assemblée générale de 2013, à Victoria Falls, m'avait ensuite nommé dans le nouveau comité mondial d'éthique, parmi les 8 membres titulaires (il y a aussi 3 suppléants) , pour une durée de 4 ans, ce qui est un vrai honneur pour nous et sans doute la reconnaissance de notre rôle dans ce domaine ; Marcio, je tiens à te redire toute notre gratitude pour cela et exprimer le grand intérêt et le plaisir que j'ai, personnellement, à participer aux travaux du comité avec des collègues tout à fait remarquables dans leur diversité et représentant les grandes régions du monde (Japon, Indonésie, Sri Lanka, Tunisie, Chili, Slovaquie, Royaume Uni, Jordanie, Turquie + le syndicat mondial des travailleurs de l'hôtellerie et le président, français, Pascal Lamy), soutenus par un secrétariat efficace de l'OMT.

Je ne vais pas vous présenter le code de façon trop précise car Marcio Favilla sera bien plus légitime et à même de le faire dans un moment.

Mais je veux tout de même rappeler que ce code mondial d'éthique du tourisme fut adopté par la 13^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'OMT tenue à l'automne 1999 à Santiago du Chili, puis fit l'objet d'une résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 décembre 2001.

Le code se compose de 10 articles, faisant suite à des considérations préliminaires importantes et à un préambule que je veux juste vous citer car vous en déduirez tout de suite la proximité avec notre propre conception du tourisme :

« Nous référant notamment aux instruments suivants....affirmons le droit au tourisme et à la liberté des déplacements touristiques, marquons notre volonté de promouvoir un ordre touristique mondial équitable, responsable et durable, au bénéfice de tous les secteurs de la société, dans un contexte d'économie internationale ouverte et libéralisée, et proclamons solennellement à ces fins les principes du Code mondial d'éthique du tourisme ».

Je laisse à Marcio le soin de vous les détailler, mais je dirais simplement que nous nous retrouvons tout particulièrement dans les articles 2 (le tourisme, vecteur d'épanouissement individuel et collectif), 5 (le tourisme, activité bénéfique pour les pays et communautés d'accueil) et 7 (droit au tourisme), qui cite explicitement « le tourisme social...qui doit être développé avec l'appui des autorités publiques ».

Voilà, en très peu de mots, pourquoi nous nous sentons si proches de l'esprit et de la lettre de ce Code, qui vise tant à un engagement des Etats que des opérateurs du secteur privé, dans lequel nous nous situons.

Nous savons tous, ici, à l'OITS, ce que peuvent être les conséquences tant positives que négatives du développement du tourisme et notre vision du tourisme tend, naturellement, à ce que les impacts négatifs soient gommés ou à tout le moins amenuisés et notre ambition,

même modeste, est de contribuer à ce que les effets positifs du tourisme soient confortés, par la volonté politique, par l'intervention de la société civile, par une prise de conscience plus aigüe de la part des opérateurs de tourisme, par des dispositifs appropriés...C'est d'ailleurs ce que nous nous sommes efforcés d'écrire dans notre Déclaration de Montréal enrichie de l'addendum d'Aubagne « pour une vision humaniste et sociale du tourisme ».

Et nous-mêmes, opérateurs de tourisme social, acteurs de politiques sociales du tourisme, ne sommes naturellement pas à l'écart de mauvaises pratiques ou d'insuffisances, auxquelles il nous faut remédier.

Le comité exécutif comme moi-même sommes donc convaincus que le Code mondial d'éthique du tourisme est un outil important de sensibilisation, de diffusion de ce qu'il conviendrait de faire pour avoir un tourisme « meilleur », et que nous devons donc nous-mêmes nous en inspirer et que nous devons le soutenir.

C'est en tout cas l'appel formel que nous vous lançons à vous, membres et partenaires de l'OITS.

Alors, bien sûr direz-vous, le Code n'a pas de valeur coercitive puisqu'il n'est pas un traité international et que bien des mesures sont davantage à intégrer dans des lois ou réglementations nationales. A l'initiative du président et du conseiller légal du comité mondial d'éthique du tourisme, une réflexion a d'ailleurs été engagée récemment pour savoir s'il ne conviendrait pas de transformer le Code en une convention, donc avec valeur de traité ; cela a été largement débattu lors de l'Assemblée Générale de l'OMT du mois dernier...et cette réflexion prendra du temps avant que cela n'aboutisse éventuellement.

Mais quoiqu'il en soit, il nous apparaît donc que c'est notre responsabilité et notre devoir de s'appuyer et de s'engager sur l'outil existant, à l'esprit duquel nous ne sommes pas étrangers, et dans lequel nous nous retrouvons très largement.

Et c'est dans cet esprit, et en accord avec l'OMT, que nous avons décidé d'organiser un engagement collectif de notre secteur du tourisme social sur le Code. Pour ce faire, il avait été convenu avec l'OMT que nous ne pouvions pas, à ce stade, solliciter une signature ou en engagement de chaque entreprise, mais qu'il fallait poser un geste fort en proposant à une sélection de membres ou de réseaux représentatifs à la fois de notre diversité de membres et de notre diversité géographique d'être en quelque sorte les porte-paroles de notre secteur aux côtés de l'OITS elle-même.

C'est pourquoi le comité exécutif a proposé aux membres suivants d'être les signataires du Code :

La fondation INATEL, notre hôte, pour le Portugal

La Fondation hongroise pour le Loisir, pour la Hongrie

Family Holiday Association, pour le Royaume Uni

Le SESC Sao-Paulo, pour le Brésil

Joie et Vacances pour la Belgique, communauté francophone

Pasar pour la Belgique, communauté néerlandophone

La Fédération Italienne du Tourisme Social, FITUS, pour l'Italie

L'Union Nationale des Associations de Tourisme, UNAT, pour la France

Le Conseil Québécois du Loisir, CQL, pour le Québec/Canada

Et une institution académique importante, l'Académie russe internationale du tourisme, RIAT, pour la Fédération de Russie.

Nous avons aussi proposé à Bundesforum, d'Allemagne, et REKA, de Suisse, de faire partie de cette liste, mais ces deux membres ne pouvant être physiquement présents lors de ce Forum, nous avons dû les en retirer...à regret.

Je rappelle qu'il s'agit ici d'un engagement concernant le secteur privé (même s'il est à but non lucratif, ce qui est notre cas) et non les Etats et que nous avons, au sein de l'OITS, un certain nombre d'Etats qui se sont bien sûr engagés sur le Code. Et, pour être complet, je citais au début de mon intervention l'exception d'un membre de l'OITS qui avait déjà signé son engagement sur le Code : il s'agit de notre membre et administrateur turc, Fest travel.

Je crois pouvoir dire que cette belle liste de signataires d'aujourd'hui (personne n'a bien sûr refusé la proposition) va marquer l'engagement fort de notre communauté du tourisme social autour des principes du Code mondial...mais qu'il y aura vraisemblablement des occasions ultérieures d'élargir cette liste, notamment autour d'engagements organisés à partir de pays membres.

L'OITS, de son côté, valorisera son engagement propre comme celui de notre secteur, et nous avons ainsi le sentiment d'accomplir un acte que nous aurions sans doute pu faire plus tôt. Mais c'est en tout cas, Monsieur le Directeur, cher Marcio, un engagement qui représente beaucoup pour nous et qui traduit une volonté forte de prendre notre place, aux côtés des quelques 400 autres entreprises ou associations et réseaux professionnels ayant déjà signé le code, et aux côtés de l'OMT, sur le chemin « vers un tourisme responsable », pour reprendre les termes mêmes du titre du Code.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean Marc Mignon, Président de l'OITS